

L'organisation Taratra

Historique / Domaines d'activités de l'organisation

L'Organisation a été mise en place en mai 1994 par ses membres fondateurs qui sont au nombre de 10, des personnes qui se sont mis d'accord à :

- Mettre leur savoir et savoir-faire au service des populations défavorisées,
- Défendre les intérêts de ces populations.

Statut juridique de l'organisation

Forme juridique : Organisme Non Gouvernemental (761/94-FAR/ANT/AT/ASS) et renouvelée en 2019 (60/2019_BIM/ONG/REGAN)

Le but de l'organisation est le suivant et figure dans les statuts depuis sa création :

D'une façon générale, une organisation servant à soutenir et promouvoir directement ou indirectement toute initiative dont la finalité répond à l'amélioration de la condition de vie de la population et contribue à sa participation aux prises de décisions de son développement et de son organisation.

OBJECTIFS :

- Former et encadrer les villageois (es)/groupements villageois dans leurs activités de développement ;
 - De développer et d'appuyer leurs initiatives de développement ayant l'eau comme base ;
 - Développer des stratégies et des actions avec les Communautés de Base permettant de sauvegarder et de restaurer l'environnement physique de production (Sol, Eau, Forêt) ;
 - De renforcer et soutenir leur organisation pour leur permettre d'accéder à l'autopromotion.
- Cf statuts en annexe.

Les actions de l'Organisation tournent autour des 3 axes principaux suivants :

- Axe Eau/ Hygiène et assainissement (alimentation en eau par AEPG et par puits des villages avec pompe à main, barrage de retenue, étude, contrôle et surveillance ...) 70 % des actions de TARATRA sont représentées par cet axe ;
- Axe Agro-forêt (sensibilisation sur la sauvegarde de l'environnement, appui aux actions y afférentes comme reboisement, action de protection biologique, mise en place pépinières...);
- Axe Appui aux Initiatives Locales de Développement (formation et information, échanges entre communauté de base et individus, épargne rurale...).

L'organisation travaille avec les communautés de base sous forme de partenariat où chaque partie amènera son savoir-faire, sa contribution et définira ensemble le processus à mettre en place pour atteindre l'objectif fixé.

L'organisation veillera à ce que les actions à mener contribuent à :

- Améliorer leur situation sociale et économique,
- Favoriser leur autopromotion et l'appropriation,
- Conserver leur identité culturelle,
- Sauvegarder leur environnement,
- Renforcer leur organisation pour un meilleur entrepreneuriat

Organigramme

Conseil d'Administration (administre l'organisation, orientation stratégique, suivi stratégique, approbation budget)

Dirigée par le président composé de Huit personnes

Coordination (coordonne l'ensemble des actions de l'organisation, relation avec les partenaires techniques et financiers, appuis techniques des zones et régions)

Dirigée par un coordinateur avec une équipe de 6 personnes (gestionnaire, ingénieurs, socio organisateur, informaticien, technicien)

Antenne Régionale (Suivi des actions dans les zones et appui techniques des zones ainsi que la relation avec les autorités régionales)

Dirigée par un responsable régional avec une équipe de 4 personnes (gestionnaire, 2 techniciens en socio organisation et en technique eau hygiène et assainissement, secrétaire)

Zone d'action (gestion opérationnelle des actions, relation avec les bénéficiaires et les autorités au niveau de leur zone, planification opérationnelle des actions)

Dirigée par un chef de zone avec une équipe de 10 à 20 personnes (gestionnaire/logisticien, techniciens, animateurs, socio organisateur)

Personnel de l'organisation

En tout le personnel de l'organisation est au nombre de 123 personnes dont 54 femmes. Sur les 9 postes de haute responsabilité (coordination, responsable de zones ou région, responsables thématiques, responsable financier et administratif/personnel) 4 sont des femmes. Nous notons aussi que parmi les 123 personnes, il y a des consultants/ prestataires pour une mission bien définie qui peut être de courte ou moyenne durée selon le besoin de l'organisation.

Zones d'action : Région Atsimo Andrefana : Betioky, Ampanihy ; région Vatovavy Fitovinany : Ifanadiana, Mananjary ; région Ihorombe : Ihosy, Ranohira ; région Menabe : Miandrivazo

Personnes touchées : environ 500'000 personnes depuis 1994